

DÉCISION MUNICIPALE n°2023-09-14

Objet : fixation des tarifs pour les spectacles de la programmation culturelle de l'automne 2023

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,
 Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020-07-022-a du 3 juillet 2020 relative à la délégation du Conseil municipal au maire ou en cas d'empêchement à un adjoint dans l'ordre des nominations, notamment l'alinéa 2,

DÉCIDE

- de fixer les tarifs des spectacles organisés par la commune dans le cadre de sa programmation culturelle de l'automne hiver 2023-24, comme suit :

Dates	Intitulés des spectacles	Tarifs normal	Tarifs réduits	Pass Culture
Vendredi 15/09	Concert : Clamor ! - Trob Art Production -	13 €	5 €	5 €
Dimanche 01/10	Théâtre : « Le coupable est dans la salle !!! - Asso Les Ménestrels	8 €	5 €	5 €
Vendredi 13/10	Concert : « Au cinéma ce soir » Jean Marc Luisada - Récital de Piano	13 €	5 €	5 €
Vendredi 20/10	Concert « Le duo PRESQUE classique » - L'art à Tatouille	13 €	5 €	5 €
Samedi 28/10	Théâtre « L'art d'être grand père » Production JC Drouot – Sea Art	13 €	5 €	5 €
Samedi 04/11	Théâtre « La cuillère en bois » - Cie Les Mots en l'Air	8 €	5 €	5 €
Vendredi 17/11	Concert ELLA FITZGERALD par Marie-Claire Boyadjian & la compagnie du Jazz Montpellier	13 €	5 €	5 €
Mercredi 13/12	Spectacle Jeune Public « Le Cirque Fertile et sa remarquable collection de graines phénomènes » - Cie Mungo	5 €		5 €
Vendredi 15/12	Théâtre « Fromage de chèvre sauce thaï » Barjaque comédie Production	13 €	5 €	5 €
Dimanche 07/01/2024	Concert Classique de la Nouvelle Année - Quintette les multi-Timbrés – Orchestre National Montpellier Occitanie	Gratuit		
Vendredi 12/01/2024	Concert Jazz de la Nouvelle Année CANIBAL DANDIES - Swing New Orleans - Octet	Gratuit		

Le tarif réduit est appliqué pour les demandeurs d'emploi, les enfants de moins de 16 ans, les étudiants, les personnes en situation de handicap, sous réserve de présentation d'un justificatif, et les groupes de plus de 10 personnes réalisant paiement unique.

Ces billets seront vendus :

- En prévente dans le cadre de conventions de mandat (sites en ligne : www.fnac.com, www.carrefour.fr, www.francebillet.com, www.ticketmaster.fr, www.weezevent.com)
- Via le dispositif « Pass-Culture », permettant à tous les jeunes, à partir de 15 ans, scolarisés ou non, d'accéder à un portefeuille numérique, doté de 25€ à 300€ selon leur âge, leur permettant d'acheter des biens culturels (livres, places de spectacle, musique, etc..)
- Sur place, 30 minutes avant le spectacle, dans le cadre de la régie de recettes « animation et promotion de la ville »

Fait à Bagnols-sur-Cèze,
le 11 septembre 2023

Le Maire,
Jean-Yves CHAPELET

